S'épanouir en apprenant

Autor(en): **Haldi, Ruedi**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Actio : un magazine pour l'aide à la vie**

Band (Jahr): **96 (1987)**

Heft 11

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-682240

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'éventail des cours CRS en 1988

S'épanouir en apprenant

Transmettre des connaissances, exploiter des capacités, épanouir la personnalité, tels sont les buts que vise la CRS en organisant des cours de perfectionnement professionnel pour ses collaboratrices et collaborateurs. Le programme 1988 sera affiché ces prochains jours dans les secrétariats et les salles de cours des sections. Le coordinateur du projet «Perfectionnement professionnel» nous explique quelles réflexions et intentions sous-tendent les cours CRS.

Ruedi Hösli,
travailleur social et expert en formation des adultes

A l'heure actuelle, nombre d'entreprises consentent d'importants investissements non seulement pour renouveler leur parc de machines – informatisation par exemple – mais encore pour améliorer la qualité du travail de leurs collaboratrices et collaborateurs.

Pour ces entreprises, la formation continue et le perfectionnement sont bien plus qu'un mal nécessaire qu'il faut inscrire sous «frais et dépenses» dans la comptabilité. Ce sont des tâches d'importance primordiale, permettant de maintenir au niveau le plus élevé la qualité des produits ou des services offerts. Dans les entreprises à but lucratif, les intérêts et les objectifs de la compagnie sont naturellement dominants, l'épanouissement et les intérêts du collaborateur étant considérés comme accessoires.

Dans le domaine socio-politique, une tendance à l'amélioration de la formation continue et du perfectionnement professionnel s'est également fait sentir. Je pense notamment à la révision de la législation sur les bourses d'études (les premiers cycles d'études ne sont plus les seuls à devoir être financés), aux discussions pour légiférer sur la formation des adultes ou encore à la vive controverse soulevée par la revendication des syndicats qui exigent des congés de formation. Contrairement à la formation continue pratiquée au sein des entreprises, celle prônée par le monde socio-politique vise avant tout le développement personnel de l'homme.

De nombreuses possibilités

En sa qualité d'organisation humanitaire sans but lucratif, la Croix-Rouge suisse poursuit deux objectifs dans son projet de perfectionnement professionnel. Premièrement, elle tient à améliorer ses prestations de service sur le plan qualitatif et quantitatif, en complétant ou en diversifiant la formation de ses collaborateurs. Deuxièmement, elle cherche à encourager les discussions sur les problèmes personnels et les difficultés de communication, afin d'y remédier à l'aide de solutions adaptées décidées en commun avec les personnes concernées.

Les cours de la CRS présentent donc quatre aspects:

● ***Réflexions sur les principes, les normes, les valeurs et les structures de la Croix-Rouge***

Ces thèmes sont surtout traités lors des cours d'introduction dispensés aux collaborateurs des sections et des membres corporatifs. Les principes de la Croix-Rouge sont examinés de plus près dans les cours sur les «Conventions de Genève»; les participants y acquièrent les connaissances nécessaires pour diffuser ces principes dans les sections et dans leur entourage. Les principes de la Croix-Rouge sont par ailleurs évoqués dans tous les autres cours, le plus souvent en rapport avec des sujets d'actualité; on rappellera par exemple les préceptes de neutralité et d'indépendance dans le contexte de l'assistance aux réfugiés et aux demandeurs d'asile ou encore la différence entre collaboration bénévole et professionnelle au sein des sections et du secrétariat central.

● ***Information***

Les journées consacrées à cet objectif ne sont pas seulement l'occasion d'un échange d'informations entre secrétariat central et sections, mais permettent aussi aux différents collaborateurs de parler de leurs expériences. Afin d'encourager une telle démarche, plusieurs réunions auront lieu dans les sections ou en collaboration avec elles; citons la conférence des responsables de secrétariat à Schaffhouse.

En outre, diverses rencontres consacrées à des thèmes spécifiques sont prévues en 1988; les sujets abordés seront notamment les assurances sociales, le Sida et la coopération internationale. Les participants à ces manifestations pourront ainsi rafraîchir et compléter leurs connaissances dans ces domaines.

● ***Entraînement pour certaines tâches***

Il ne suffit pas d'étudier les principes de la Croix-Rouge et de posséder des connaissances approfondies dans un domaine donné pour être en mesure de diriger un débat ou une séance ou de mener un entretien avec ses collaborateurs. C'est la raison pour laquelle le programme 1988 comprend des cours tels que «Direction de séances et de débats», «Planification de projet» ou «Cours d'introduction pour les animateurs de cours».

● ***Développement et épanouissement de la personnalité***

Tous les cours et manifestations tiennent compte de cet aspect de la formation. Lorsqu'un participant apprend à formuler correctement une demande, lorsqu'il se rend compte que ses interventions sont prises au sérieux, voire considérées comme précieuses, ou lorsqu'il s'aperçoit (en suivant un cours de direction de séances et de débats, en prenant part à un travail de groupe ou en discutant avec des collègues d'autres sections à l'occasion d'un dîner dans le cadre d'une journée de formation) qu'il n'est pas le seul à rencontrer des difficultés dans sa vie professionnelle cela ne peut que contribuer au développement et à l'épanouissement de sa personnalité. Les participants aux cours apprennent qu'ils sont capables, que leur opinion compte et qu'ils ne sont pas les seuls responsables des problèmes qui affectent leur section.

Certains cours – surtout ceux qui s'étendent sur plusieurs jours (deux à quatre), tels que «Stress et conflit» ou «Cours d'introduction pour les animateurs de cours» – ont pour but principal le développement de la personnalité. Les connaissances et les expériences que les participants acquièrent ne sont pas seulement bénéfiques dans le cadre de leurs activités professionnelles au sein de la CRS, mais se révèlent également très utiles dans leur vie familiale, leurs relations avec l'entourage et leur carrière politique.

En proposant un large éventail de cours dans les domaines les plus divers, les responsables du projet «Perfectionnement professionnel» espèrent répondre au mieux aux exigences d'une formation optimale au sein d'une entreprise. Les animateurs se réjouissent déjà de faire votre connaissance à l'un ou l'autre de ces cours et d'y débattre d'un sujet important avec vous pour vous faciliter ainsi le travail quotidien dans votre section.

Vous pouvez obtenir des documents et des renseignements au sujet du programme 1988 de la CRS aux secrétariats des sections ou au secrétariat central à Berne (tél. 031 66 71 11). □

«Je trouve que...»: Le travail de groupe permet le dialogue et l'échange de points de vue. (Photos: Margrit Baumann)

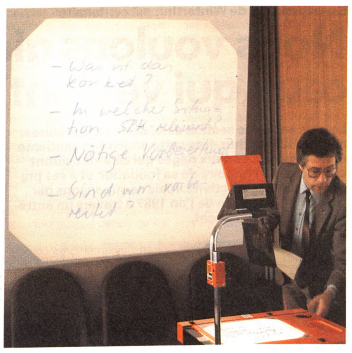

Acquérir de nouvelles connaissances, rafraîchir et compléter les anciennes, voilà qui renouvelle l'intérêt et le plaisir que l'on porte à son travail.

Participer à un cours de perfectionnement professionnel de la CRS c'est apprendre en commun.

ESSAI DE COMPARAISON DE DEUX CONCEPTIONS DIFFERENTES DE LA FORMATION

	A	B
Diplôme/fin de la formation de base	*Fin de la formation.*	*Premier jalon d'une formation globale.*
Formation continue/perfectionnement professionnel	*Uniquement si indispensable, par exemple pour assumer une autre fonction ou exercer une autre profession. Seul doit se perfectionner celui qui commet des erreurs, qui ne possède pas sa matière.*	*Condition sine qua non pour l'exercice de la profession. Perfectionnement = remise en question permanente de ses propres activités afin d'optimaliser ses capacités.*
Enseignant/e responsable de cours	*Indique quelle est la manière correcte de procéder, contrôle et corrige.*	*Permet aux participants de raviver les connaissances acquises et les expériences faites et de les compléter, au besoin, par les précisions d'un spécialiste.*
Méthodes	*Transmission des connaissances surtout par des exposés, des films, la vidéo. La transposition dans la pratique est généralement laissée au soin des participants.*	*Transmission des connaissances par le biais d'exposés, etc., complétés par de nombreux exercices théoriques et pratiques. La matière des cours est généralement puisée dans la vie pratique des participants.*

Les cours proposés par la CRS sont fortement imprégnés de la conception B. La formation est donc fondée sur le principe du jeu de construction. Il n'est pas nécessaire de suivre les cours dans un ordre précis: les participants choisissent les manifestations qui sont importantes ou nécessaires pour leur travail à la CRS.

La deuxième caractéristique fondamentale de ces cours réside dans la liberté d'y participer. Personne n'est obligé de prendre part à ces manifestations, car apprendre sous la contrainte n'a jamais donné de bons résultats.

La CRS pose un troisième principe fondamental: les participants sont responsables de ce qu'ils apprennent; autrement dit, non seulement ils choisissent le cours qu'ils vont suivre, mais en plus ils indiquent aux organisateurs quels sont les besoins de formation qui ne sont pas, ou incomplètement, satisfaits.